

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	16_leconte_lisle_75016	Numéro	75116_091_02
Adresse du site	16, rue Leconte de Lisle	Hauteur	R+8 (26m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues présent (0°, 150° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/03/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	18/12/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 16 rue Leconte de Lisle émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75009 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes panneau à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G) sur un site existant 3G/4G/5G émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, orientées vers les azimuts 0°, 150° et 240°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès toiture à 8m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 5V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 2V/m 5G : 0° < 2V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 0° : 28,15m en faisceau fixe et 29,2m en faisceau orientable Dans les azimuts 150° et 240° : 27,95m en faisceau fixe et 29m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes panneau 3G / 4G / 5G (700MHz) existantes par de nouvelles antennes panneau 3G / 4G / 5G (3500MHz) reprenant les teintes et aspect du matériel présent. L'antenne d'azimut 0° sera installée dans une fausse cheminée identique à la précédente, de même teinte que les cheminées existantes. Les antennes d'azimuts 150° et 240° seront intégrées dans une fausse cheminée, plus large que la précédente, de même teinte que les cheminées existantes
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

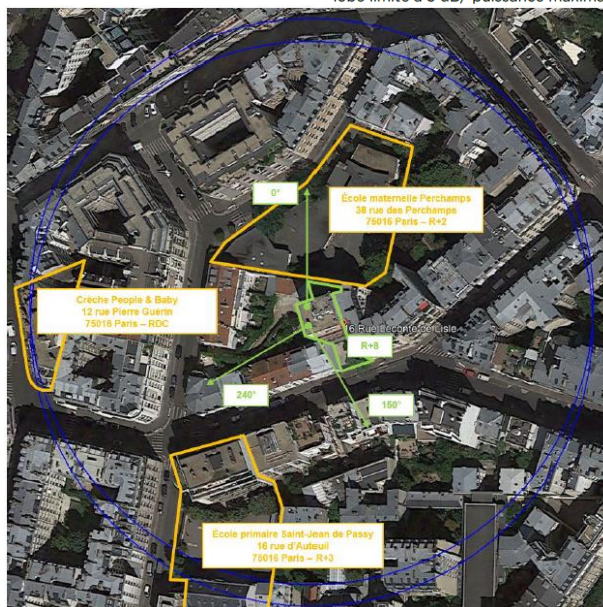
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École maternelle Perchamps	38 rue des Perchamps 75016 Paris	12 m	<1 V/m	0.80 %	R+2	Non
Crèche People & Baby	12 rue Pierre Guérin 75016 Paris	85 m	<1 V/m	0.03 %	RDC	Non
École primaire Saint-Jean de Passy	16 rue d'Auteuil 75016 Paris	45 m	1.40 V/m	2.29 %	R+3	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École maternelle Perchamps	38 rue des Perchamps 75016 Paris	12 m	<1 V/m	0.80 %	R+2	Non
Crèche People & Baby	12 rue Pierre Guérin 75016 Paris	85 m	<1 V/m	0.03 %	RDC	Non
École primaire Saint-Jean de Passy	16 rue d'Auteuil 75016 Paris	45 m	1.40 V/m	2.29 %	R+3	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 150°



Azimut 240°

